

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°574 en date du 3 Janvier 2022

Pensée du moment : « *Si les moyens – les droits des minorités et des victimes – sont toujours libéraux, le but ne l'est plus : le risque d'une fragmentation sociale par la reconnaissance de toutes les identités menace la possibilité d'une vie commune.* » (L'âge identitaire) Laurent BOUVET – **le Péril identitaire** 2020.

### 1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION

Christophe BOUSCAUD Président et l'ensemble des membres du COMITE DIRECTEUR **vous adressent leurs souhaits les meilleurs pour 2022** : que cette année qui s'engage à nouveau sous le signe de la crise sanitaire nous permette d'agir avec le maximum d'efficacité et de clairvoyance.

### 2 – NOUVEAUX TEXTES

(Avalanche de textes comme toujours en fin d'année)

Loi n°2021-1678 du 17 Décembre 2021 visant à **l'accompagnement des enfants atteints de pathologie chronique ou de cancer**.  
Notamment **création d'un congé spécifique** (2 jours).

Loi n°2021-1754 du 23 Décembre 2021 de **financement de la sécurité sociale pour 2022**.

Loi n°2021-1774 du 24 Décembre 2021 visant à **accélérer l'égalité économique et professionnelle**.

Mesures pour le quotidien des femmes et pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans les grandes écoles, dans les entreprises (**40 % de postes de Direction pour les femmes en 2030**). Obligation de versement du salaire ou des prestations sociales sur un compte dont la salariée est la détentrice.

Loi organique n°2021-1836 du 28 Décembre 2021 relative à la **modernisation de la gestion des finances publiques**.

Budget de l'Etat plus lisible notamment avec **une présentation par mission**.

Décret n°2021-1741 du 22 Décembre 2021 portant **revalorisation du SMIC**.

**Augmentation au 1.1.2022 de + 0,9 %** (1603 € brut pour 35 heures) après + 0,99 % au 1.1.2021 et + 2,2 % au 1.10.2021.

Décret n°2021-1862 du 27 Décembre 2021 relatif aux conventions passées entre l'Etat, l'organisme propriétaire et l'organisme gestionnaire portant sur les foyers-logements.

**Actualisation des dispositions réglementaires pour les logements-foyers conventionnés à l'APL** (personnes âgées ou handicapées y compris habitat inclusif).

Décret n°2021-1898 du 29 Décembre 2021 relatif au régime **des aides à la création de résidences hôtelières à vocation sociale** et dérogeant à **titre expérimental** à certaines dispositions du C.C.H.

**Durant le Plan de relance et uniquement en Ile de France**.

Arrêté du 18 Novembre 2021 (JO 16.12.) authentifiant les **populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville**.

**Chiffres pour chaque Commune concernée**.

Arrêté du 17 Décembre 2021 (JO 23.12.) fixant la liste des **éléments d'une demande certificats d'économies d'énergie** et les documents à archiver.

Arrêté du 17 Décembre 2021 (JO 28.12.) définissant les **opérations standardisées d'économies d'énergie**.

Arrêté du 10 Décembre 2021 (JO 23.12.) portant création de **programme dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie**.

Notamment ajout d'un document justificatif et prolongation de programmes.

Arrêté du 20 Décembre 2021 (JO 26.12.) relatif à la **revalorisation des plafonds de ressources et des montants de réduction de loyer de solidarité (R.L.S.)**.

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

**Pas d'augmentation du plafond de ressources et + 6,35 % pour la R.L.S. au 1.1.2022.**

Arrêté du 20 Décembre 2021 (JO 28.12.) relatif au **calcul des aides personnelles au logement pour l'année 2022.**

**Revalorisation de l'abattement forfaitaire (+ 2,09 %) et du forfait ressources étudiants (+ 0,83 %).**

Arrêté du 27 Décembre 2021 (JO 30.12.) relatif **aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les HLM.**

Actualisation en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (I.R.L.) du 3<sup>ème</sup> trimestre soit **+ 0,872 %.**

Arrêté du 27 Décembre 2021 (JO 30.12.) relatif aux **prêts conventionnés pour des opérations de location-accession** à la propriété immobilière.

Actualisation au 1.1.2022.

Avis INSEE paru le 22.12.2021 sur **l'indice du coût de la construction (I.C.C.) : + 6,86 % sur un an** et + 3,88 % 3<sup>ème</sup> trimestre.

Avis INSEE paru le 22.12.2021 **sur l'indice des loyers commerciaux : + 3,46 % sur une année.**

Avis du Ministère de la Transition Ecologique – Logement LOGL2138739V du 24.12.2021 (BO 28.12.) relatif à **l'actualisation des valeurs de base pour le calcul de l'assiette des subventions et des prêts pour la construction**, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés.

**Variation avec 2<sup>ème</sup> trimestres 2020/2021 de l'I.C.C. soit + 3,88 % au 1<sup>er</sup> Janvier 2022.**

### 3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

Le projet de loi de **FINANCES 2022** après son adoption par le Parlement, et l'avis favorable du Conseil Constitutionnel le 28 Décembre (sauf censure de quelques « cavaliers budgétaires »), **comporte des dispositions sur le gel des prix de l'ENERGIE.**

Après la mise en place par le Gouvernement du bouclier tarifaire et fiscal des énergies (électricité et gaz) et le gel tout au long de l'année 2022, **un dispositif visant à dédommager les fournisseurs à partir de Juillet 2022 est prévu.**

Le projet de loi relatif à la **différentiation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3.D.S.)** doit faire l'objet d'un vote début Janvier à l'Assemblée Nationale. Un texte commun devrait sortir en Janvier après réunion de la commission mixte paritaire.

Principales dispositions à ce jour pour le logement : **Cotation de la demande de logement social** reportée au 31.12.2023 – **Gestion en flux** de la gestion des demandes reportée au 24.11.2023. – **interdiction de vente HLM en Commune carencée** – Renforcement de l'effectivité de la mesure prévue dans la loi relative à l'égalité et la citoyenneté 2017-86 (L.E.C.) **au moins 25 % des attributions hors QPV à des ménages du premier quartile.**

### 4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Selon des déclarations ministérielles concordantes, **le taux du Livret A devrait augmenter au 1<sup>er</sup> Février 2022.** Actuellement de 0,50 %, **il passerait entre 0,70 et 0,80 %.**

Le Fonds National des Aides à la pierre (F.N.A.P.) a voté le 21 Décembre son budget 2022 lequel **prévoit des crédits afin de produire 125.000 logements locatifs sociaux**, après les quelques 100.000 de 2021.

### 5 – BREVES

Progression **du nombre de logements autorisés de +17,5% sur un an** (+2,4 % sur la période avant le confinement). Si les logements autorisés se redressent en Novembre 2021 ils restent en dessous des chiffres d'avant-crise (-6%).

### 6- OFFRE D'EMPLOI

**L'OPH départemental du Centre Val de Loire 11.000 logements - recherche son DG** – Cabinet de recrutement FURSAC ANSELIN et Associés.